



Dates de passation des epreuves ASSR1 ET ASSR2

publié le 11/05/2023

Pour cette année scolaire, le calendrier des épreuves sera le suivant :

- ▶ > MARDI 6 JUIN de 13h à 14h ASSR2 pour les 3A EN SALLE 14
- ▶ > MARDI 6 JUIN de 14h à 15h ASSR2 pour les 3B EN SALLE 14
- ▶ > LUNDI 19 JUIN de 9h20 à 10h30 ASSR1 pour les 5A EN SALE 14
- ▶ > LUNDI 19 JUIN de 10h30 à 11h25 ASSR1 pour les 5B EN SALE 14



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.